



## axe 3

Bien-être et considération  
des habitants

### DOMAINE D'ACTION 8 // ÉCOUTE ET PARTICIPATION DES HABITANTS

#### *Plans d'actions*

Accueillir et informer nos locataires en lien avec leurs représentants (associations de locataires).

Adapter la gestion de proximité.

Piloter un accueil téléphonique structuré, agile, adapté, partagé et performant avec notre centre de relation client : AquitaniServices.

### DOMAINE D'ACTION 9 // VALEUR D'USAGE DE L'HABITAT

#### *Plans d'actions*

Agir pour l'optimisation des charges de nos locataires en accord avec le PSP.

Capitaliser nos savoirs-faire pour développer un habitat sain, sécurisé, durable et économe en accord avec le PSP.

Maîtriser notre empreinte carbone : barème carbone /ADEME en accord avec le PSP.

Agir pour l'amélioration de la propreté de nos parties communes, plus écologique.

Mettre en place une démarche de VEFA RSE.

Développer une politique d'amélioration des impacts sanitaires dans l'habitat, vecteur de bien-être et de santé.

### DOMAINE D'ACTION 10 // LISIBILITÉ DES RÈGLES D'ATTRIBUTION ET PARCOURS RÉSIDENTIELS

#### *Plans d'actions*

Gérer de manière responsable et lisible les attributions de logements.

Assurer une démarche de vente responsable.

Assurer une démarche de syndic responsable et solidaire.

### DOMAINE D'ACTION 11 // ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS FRAGILES

#### *Plans d'actions*

Résorber le mal logement et participer à la lutte contre le sans-abrisme.

Poursuivre le développement de notre offre pour accueillir, héberger et accompagner des publics fragiles en résidence sociale.

Favoriser l'accès à l'alimentation saine et locale (fermes urbaines, jardins et vergers nourriciers, VRAC).

Se mobiliser avec nos partenaires pour prévenir les expulsions.